



**Me Jocelyn Ouellette**  
jo@rbavocats.ca  
514-436-0759

Montréal, le 29 mai 2026

PAR COURRIEL : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)  
ET PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDÉ)

**Me Carolina Rinfret**  
**SECÉTAIRE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
500, boul. René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Montréal, QC, H2Z 1W7

**DOSSIER :** **R-4334-2026** : Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2026  
**Objet :** **Dépôt des commentaires du RNCREQ sur les sujets prioritaires (solution temporaire SÉMER et jalon 1)**  
Notre dossier: 1432-016

---

Chère consoeur,

Conformément à la Lettre procédurale du 22 mai 2026 ([A-0013](#)) dans le dossier mentionné en objet, le RNCREQ dépose avec la présente ses commentaires écrit sur les deux sujets prioritaires identifiés par la Régie, à savoir 1) la solution temporaire pour l'injection de gaz de source renouvelable par la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable (SÉMER) et 2) sur l'autorisation des dépenses requises pour déterminer le potentiel du site d'entreposage de Saint-Flavien.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

  
**Jocelyn Ouellette, avocat**